



## Rapport Sommaire

Concernant le présent accident ou incident grave, une enquête sommaire a été conduite selon les articles 45 et 46 de l'ordonnance sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

<b>Aéronef</b>	Flight Design CTLS	F-JVTE		
<b>Exploitant</b>	Privé			
<b>Propriétaire</b>	Privé			
<hr/>				
<b>Pilote</b>	Citoyen français, année de naissance 1945			
<b>Licence</b>	De pilote privé avion PPL(A)			
<b>Heures de vol</b>	<b>Total</b>	1900 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	40 h
	<b>sur le type en cause</b>	50 h	<b>au cours des derniers 90 jours</b>	30 h
<hr/>				
<b>Lieu</b>	Aérodrome de Bex (LSGB)			
<b>Coordonnées</b>	---	<b>Altitude</b>	---	
<b>Date et heure</b>	12 mai 2015, 10 h 30 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale			
<hr/>				
<b>Type d'utilisation</b>	Privé			
<b>Règles de vol</b>	VFR			
<b>Phase du vol</b>	Atterrissage			
<b>Nature de l'accident</b>	Perte de contrôle, sortie de piste			
<hr/>				
<b>Dommages aux personnes</b>	<b>Equipage</b>	<b>Passagers</b>	<b>Autres</b>	
Grièvement blessé	0	0	0	
Indemne/légèrement blessé	1	1	-	
<b>Dommages à l'aéronef</b>	Train principal gauche			
<b>Autres dommages</b>	Aucun			

**Déroulement**

Le pilote ne parvient pas à sélectionner le réservoir gauche et le moteur s'arrête. L'avion se présente en finale sur la piste 33 pour un atterrissage d'urgence. Comme il ne peut s'arrêter avant la fin de la piste, le pilote choisit de dévier vers la gauche et l'avion termine sa course dans un champ jouxtant la piste.

Payerne, 10 septembre 2015

Service suisse d'enquête de sécurité